

Présidence

Dossier suivi par

Mickaël DIDAT
Tél. 04.74.45.56.80
Fax 04.74.45.56.83

mickael.didat@ain.chambagri.fr

Nos réf. G:\VT\M-01\01 308 Suivi
urbanisme\Avis.PLU\Favorable\LH_rév
is.Ambérieux-Dombes(exam conj).doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire
BP 84
01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

Du Pr. et Eugène Pielton



20 AVR. 2017

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE D'AMBERIEUX EN DOMBES
289 RUE GOMBETTE
01330 AMBERIEUX EN DOMBES

Bourg-en-Bresse, le 28 février 2017

Objet : Révision avec examen conjoint du PLU
- AVIS -

Monsieur le Maire,

Par un courrier réceptionné dans nos services le 1^{er} février 2017 et conformément à l'article L.153-34 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, suite à votre arrêté du 5 décembre 2016. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette révision, et suite à la réunion d'examen conjoint du 22 février 2017, nous vous confirmons que nous n'avons pas d'observations à formuler et nous émettons un **avis favorable** sur votre projet.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées. *In cordibus*

Le Président



G. LIMANDAS